

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 10 (1962)

Artikel: Le Pas-de-L'Échelle, le château de l'ermitage au Salève et la maison forte de Cymont
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

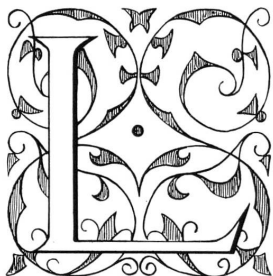
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PAS-DE-L'ÉCHELLE, LE CHATEAU DE L'ERMITAGE AU SALÈVE ET LA MAISON FORTE DE CYMONT

par Louis BLONDEL



ES Genevois d'aujourd'hui, comme Horace-Bénédict de Saussure, doivent au Pas-de-l'Echelle leurs premières impressions de montagne. Aux portes de Genève ils se trouvent en contact avec une nature sauvage qui les repose de la vie urbaine. Pour ceux qui aiment à relier le présent aux souvenirs lointains du passé, le Pas-de-l'Echelle peut aussi offrir maints sujets de méditation.¹

La première mention que nous connaissons de ce passage date seulement de 1320. A cette date, dans une charte délimitant les droits de dîme de Bossey, on trouve ce texte *a villa de Bossey usque ad viam que de villa de Veyrier tendit versus scalam de Munitier*. Mais il va sans dire que ce sentier, autrefois assez dangereux, doit remonter à la plus haute antiquité et que, de tout temps, les habitants de Veyrier et de Monnetier ont dû l'utiliser.²

Notre attention a été attirée par un passage incomplet, à cause de la pourriture du parchemin, dans les comptes du châtelain de Mornex pour l'exercice 1375-1376. Il y est dit: *Libravit Peroneto de Veyrier pro fortalliciis passus sca[lae]... litteram confessionis dicti Peroneti de recepta die... domini... 1376*. Soit: le châtelain a livré à Peronet de Veyrier pour les fortifications (ou défenses) du Pas-de-l'Echelle une somme de... le dit Peronet reconnaît avoir reçu cette somme le jour du Seigneur... 1376.³

Où pouvaient se trouver ces ouvrages défensifs, car il ne s'agit pas ici d'un château? En examinant de plus près les lieux, je suis arrivé aux conclusions suivantes. La défense principale devait se situer peu avant les escaliers du Pas, à

¹ L. BLONDEL, *Pas-de-l'Echelle*. Notes dans *Bulletin* de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. VI, 1936, pp. 179-180.

² Archives d'Etat de Genève. Inventaire Chapitre I, f° 47 vo. *Ibid.*, Chapitre Gr. I, f° 73. Gérard de Villette en 1378 a une terre: *terra in scala de Munitier*.

³ L. BLONDEL, *Les châteaux de l'ancien diocèse de Genève*. *M.D.G.* in 4°, t. VII, 1956, pp. 179-180.

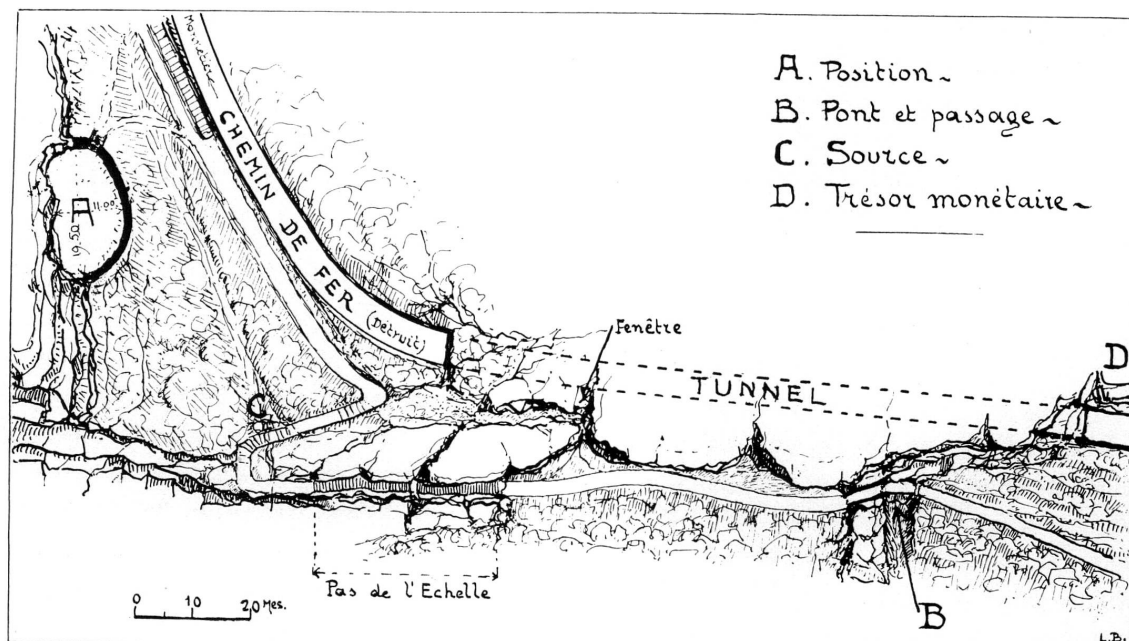


Fig. 1. Pas-de-l'Echelle

l'endroit où existait encore au début du XIX^e siècle un pont en planches, signalé par E. Thury dans son article historique sur le Salève.⁴ Il cite le récit d'un écolier en 1806 qui raconte ce qui suit: « Je traversai un pont que j'ai trouvé très-grand et qu'on avait refait entièrement. Il y a quelque temps qu'un monsieur allant à Salève à cheval était près de passer sur ce pont lorsqu'on lui dit qu'il ne pouvait pas le faire à cheval, car il y avait déjà un gros trou. Il répondit qu'il ne craignait rien. Mais allant très-vite il fit tomber deux planches pourries et fut tué; le cheval fut sauvé. On m'avait parlé du Pas-de-l'Echelle comme très dangereux; je ne l'ai pas trouvé aussi dangereux que ce petit sentier qu'il y a d'abord. » Avec Thury nous plaçons ce pont peu après l'entrée sud du tunnel du chemin de fer à crémaillère, maintenant supprimé. En ce point le sentier passe dans une coupure d'un banc de rocher barrant tout accès. Il était précédé d'un ravin, encore visible, maintenant comblé, avec un mur latéral en béton. Une barrière en fer a remplacé depuis quelques années la barrière en bois. Cet endroit a été reproduit en dessin et en photographie bien souvent (fig. 1).

Ce fossé naturel précède le rocher formant mur dans lequel on a entaillé le passage du sentier. Cette coupure, de plus de 7 m de longueur sur environ 2 m 50 de largeur, est très ancienne; on ne décèle aucune trace de coups de mine. Elle constitue une porte fortifiée naturelle qu'on pouvait facilement fermer, de plus elle

⁴ E. THURY, *Le Salève*, publié par la section genevoise du Club alpin suisse, 1899, pp. 98-99.

était précédée d'un fossé avec un pont. Au-delà, le sentier, presque horizontal, surplombé par une paroi à pic, longe un éboulis couvert de buissons pour aboutir 60 m plus loin aux degrés du pas.

Les escaliers de l'Echelle, au nombre d'environ 110, pouvaient aussi facilement être défendus et barrés par des madriers. Avant le relèvement du Rhône on voyait un exemple semblable en dessous du château d'Arlod où l'on remarquait encore des traces de mortaises dans le rocher. C'est en 1840 que la commune de Monnetier a fait tailler de nouveaux degrés dans le roc; on voit très bien que le passage a été élargi et abaissé de façon à égaliser la pente.⁵

Je ne crois pas à l'existence d'anciennes échelles en bois. Il est vrai, comme le faisait remarquer Thury, qu'on pouvait monter par escalade dans une fente du rocher en dessous de la fenêtre septentrionale du tunnel, mais ce n'était pas un chemin. S'il y avait eu des échelles on l'aurait décrit comme « Pas-des-Echelles » et non de « l'Echelle ». Dans les plus anciens textes on trouve toujours le singulier. Du reste, Mercator en 1633 nous dit ceci: « A un millier de Genève y a un mont qu'aucuns montent avec peine et horreur par degrés et eschellons étroits, presque innumérables, taillés par artifice plus que de nature, il y en a qui prêts à mettre le pied sur le dernier s'en sont retirés par l'aspect et considération du grand précipice. »⁶ Il est donc bien question de degrés et échelons taillés dans le roc. Avant l'élargissement de l'escalier et les barrières ce passage devait en effet être assez vertigineux. La mappe de 1730 indique le tracé actuel du chemin.⁷

J'ai examiné de près tout ce tracé et le passage par les failles au-dessus du sentier sans trouver aucune trace de mortaise ou d'entaille, les travaux d'élargissement du XIX^e siècle ont dû faire disparaître tout vestige antérieur. Mentionnons que c'est dans un abri près de l'entrée sud du tunnel qu'on a découvert le 11 août 1892 un trésor monétaire de 1200 pièces datant environ de 1150.⁸ Après avoir exploré toute cette région du Pas-de-l'Echelle, je signale encore un site intéressant. Au début de la combe de Monnetier, peu au-dessus de la source, on trouve contre les rochers de base du Petit-Salève une position circonscrite par un épais mur de pierres sèches qui dessine un demi-arc de cercle. On peut passer le chemin sans jamais remarquer cette position masquée par les buissons. Le mur a été doublé et surélevé à une époque relativement récente, mais, d'après les renseignements d'un octogénaire de Monnetier en 1935, cette muraille existait déjà dans son enfance. De ce terre-plein on commande tout le Pas-de-l'Echelle et il est possible qu'il ait, à une date très ancienne, servi de fortification. Cette position mesure à l'intérieur du mur dans sa plus grande longueur et largeur 19 m 50 sur 11 m. On a trouvé

⁵ *Journal de Genève* du 5 mai 1840.

⁶ A. TONNEAU et E. MEYLAN, *Au Salève*, Genève, 1896, p. 108.

⁷ Archives d'Etat de Genève. Mappe sarde de Veyrier. Elle indique en dessous du chemin: « Broussailles à l'Echelle ou en l'Echallaz. »

⁸ LADÉ, *Le trésor du Pas-de-l'Echelle*, Genève, 1895.

près de là une hache en pierre polie. L'enfoncement dans le rocher est bien indiqué sur la mappe sarde de 1730. L'arrangement des blocs assez considérables, couverts de mousse, ne peut nous indiquer l'âge de ce mur, seules des fouilles permettraient peut-être d'éclaircir ce problème. Il n'est pas impossible qu'il ait appartenu à ces défenses mentionnées au XIV^e siècle.

On a dit que le nom de Monnetier, il y a peu de temps écrit avec un seul *n*, autrefois « Munitier », rappelait un lieu fortifié, mais on trouve dans les formes les plus anciennes « Monestier, Moneste », en patois « Mounti, Monti » qui dériveraient plutôt de *Monasterium*, en provençal « Monestier », qui signifiait couvent et église.⁹ Or l'église dépendait du prieuré de Saint-Jean relevant de l'abbaye d'Ainay.

Château de l'Ermitage. Il y a peu d'endroits qui aient suscité autant de légendes pseudo-historiques que le château de l'Ermitage, dont les ruines situées à pic au-dessus de la vallée ont été remplacées par un hôtel en style faux moyen âge. Encore assez récemment on a réédité à son sujet une histoire aussi fantaisiste qu'inexacte.¹⁰ En 1853 Olivet-Morhard situait aussi là un roman historique.¹¹ Ce pavillon de chasse des comtes de Genève relève de l'imagination; Grillet semble le premier avoir accrédité cette légende, suivi de tous les autres historiographes du Salève.¹² Nous avons ailleurs décrit ses origines, confondues avec celles du château des Echelles à La-Roche.¹³ En réalité cette construction date de 1567. Foras nous l'apprend dans une note de son armorial dans l'article concernant François-Prosper de Genève-Lullin.¹⁴ Il y est dit: l'an 1567 pris à la Nativité de N.S.J.C., et le 25 décembre, les paroissiens de Monnetier lui cèdent tous leurs droits sur une pièce de terre d'une fessorée, située au dit lieu, appelé Vers Saint-Didier où « sollayt avoir ung oratoyre appelé Saint-Dedier et dans laquelle pièce ledict Seigneur de Lullin a fait edifier un chasteau aussi appelé son hermitaige. Ils se réservent de pouvoir aller ouyr le service de Dieu et gaigner les perdons les jours accoustumés comme le mercredi des Rogations, les jours des festes de Saint Dedier, de la feste a Dieu et des Pasques. »

L'acte de Prosper de Genève avec les paroissiens de Monnetier est intéressant, car il nous indique qu'auparavant sur cet emplacement il y avait une chapelle dédiée à saint Didier. Sur cette position magnifique il y a donc eu très anciennement un lieu de pèlerinage. En construisant son nouvel ermitage Prosper de Genève-Lullin n'a pas détruit ce vieil oratoire, mais au contraire en a laissé l'usage aux paroissiens. En poursuivant nos recherches nous avons trouvé le passage suivant

⁹ *M.D.G.*, t. XIV, 1862, p. 9, en 1153, p. 29, en 1250.

¹⁰ H. FRIEDRICH, *Châteaux et monastères de la région du Salève*, Genève, 1935.

¹¹ J.F. OLIVET, MORHARD, *Le château de Monnetier*, Genève, 1853.

¹² J.L. GRILLET, *Dictionnaire historique des départements du Léman et du Mont-Blanc*, Chambéry, 1807. Article Monnetier.

¹³ Cf. L. BLONDEL, *Les châteaux...*, pp. 98-99 et 106.

¹⁴ FORAS, *Armorial nobiliaire de Savoie*, article Lullin-Genève, p. 81.

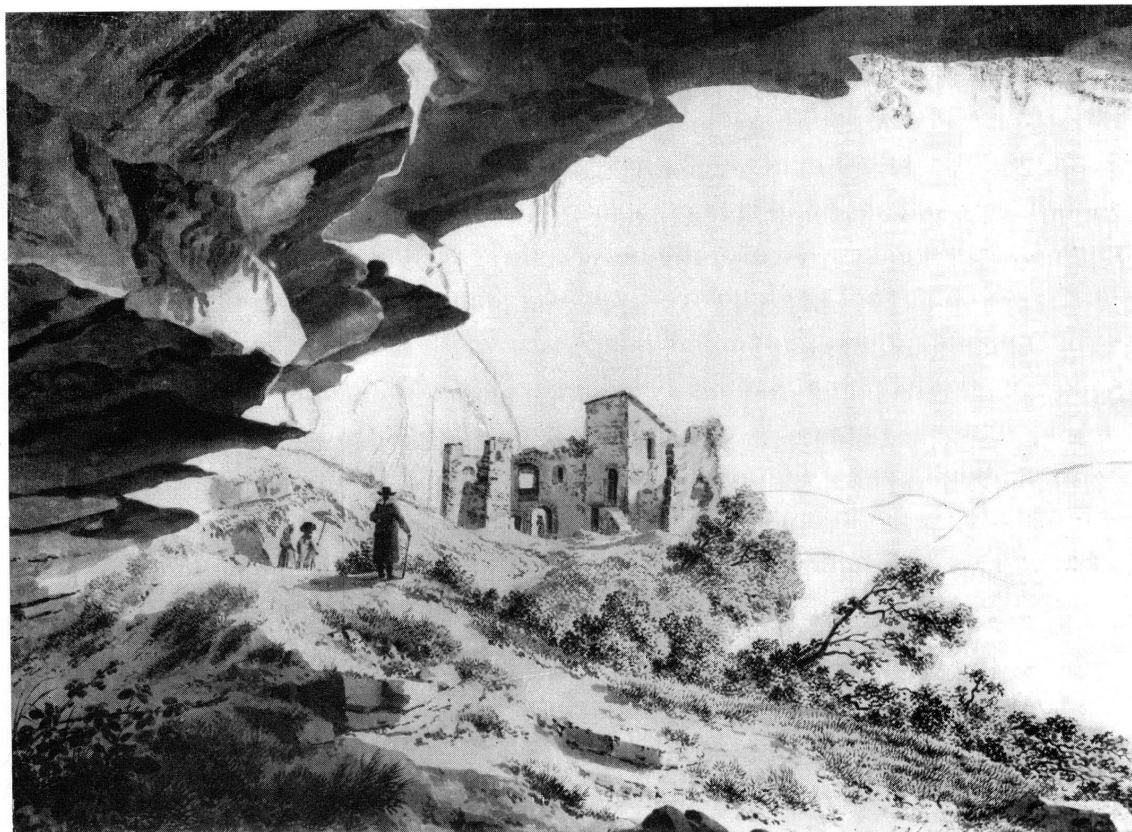


Fig. 2. Voûte de l'Ermitage à Monnetier par Linck aîné

dans les visites épiscopales de 1471 que je traduis ici: « L'évêque enjoint au curé et aux paroissiens de Monnetier et à tous ceux qui participent aux fêtes officielles qu'aucun abus ou autres désordres ne soient permis les jours de veilles dans la chapelle, ou plutôt l'oratoire appelé Saint-Didier au-dessus de l'Echelle. Il donne pour tâche à tous ceux qui viendront le visiter pieusement et dévotement de le réparer et de l'entretenir, grâce aux bénéfices provenant d'une indulgence de quarante jours; il exhorte le curé et les paroissiens à doter cet oratoire d'une messe. »¹⁵

Nous ne pouvons savoir à quelle époque remonte cette chapelle, qui était sans doute un lieu de pèlerinage renommé et très ancien. Son emplacement précis ne nous est pas connu; il devait être à côté de l'Ermitage dans le même clos. En 1849, Blavignac mentionne dans ses notes manuscrites « qu'en dessous du château et près du sentier on a retrouvé des tombeaux en molasse et les ruines d'une ancienne chapelle ». ¹⁶ Ces tombeaux en dalles de molasse, peu nombreux, ont été considérés par Gosse, Revon et Marteaux, d'autres encore, comme des sépultres barbares,

¹⁵ Archives d'Etat de Genève. Visites épiscopales, vol. 2, f^o 347 vo.

¹⁶ J.D. BLAVIGNAC, Notes mss Archives cure catholique romaine, Genève.

soit postromaines.¹⁷ D'après B. Reber, sur un renseignement de C. Flournois, on aurait retrouvé encore des tombes vers 1875, près du château, à droite du chemin qui y mène.¹⁸ Les ruines signalées en 1849 doivent certainement concerner la chapelle ou oratoire de Saint-Didier. La mappe de 1730 ne l'indique plus, il est probable que déjà mal entretenue au XV^e siècle, elle aura été ruinée définitivement dans les guerres du siècle suivant. Le clos de l'Ermitage étant assez restreint, cet oratoire devait en être très proche, à droite du chemin contre la paroi de rocher, au même lieu que les tombes. Ces tombes, cependant, devaient être plus anciennes que ce sanctuaire, car au moyen âge le cimetière paroissial était ailleurs et, surtout, les tombeaux en dalles de molasse exploitée à Mornex ont été abandonnés à cette époque.

Saint Didier, révérend dans le diocèse de Genève, était l'évêque de Langres dont la fête avait lieu le 23 mai; à cette date avaient lieu des réjouissances publiques qui causèrent les abus mentionnés dans les visites épiscopales. Il est intéressant de savoir qu'un oratoire a succédé à un lieu de sépulture très ancien. En ces lieux se trouvait un sanctuaire des hauteurs avec pèlerinage, tout comme à sainte Victoire, sur des ruines romaines, au sommet du Vuache.¹⁹

Le château construit peu avant 1567 par François Prosper de Lullin a sans doute pris son nom d'Ermitage à cause de sa proximité de l'oratoire de Saint-Didier. Lullin a rempli les plus hautes charges à la cour de Savoie et semble avoir eu des sentiments religieux très prononcés, en soutenant les œuvres charitables, en fondant l'hôpital d'Etrembières. Sans doute il trouvait à l'Ermitage un lieu de retraite propice à la méditation. On voit encore sur la tour de l'hôtel l'inscription latine *Nasci Pati Mori*, devise des chartreux, avec en dessous une croix et les lettres M.O.C.G. Ce n'est qu'une copie de celle qui ornait le linteau de la porte de

l'ancien château. Nous apprenons par Blavignac qu'on voyait vers 1849 des fragments de l'inscription primitive encastrée contre une maison de Veyrier. La tradition, qui semble ici exacte, voulait qu'un paysan de Monnetier l'ait jetée en bas du Salève et que le juge mage l'ait condamné à refaire une pierre semblable

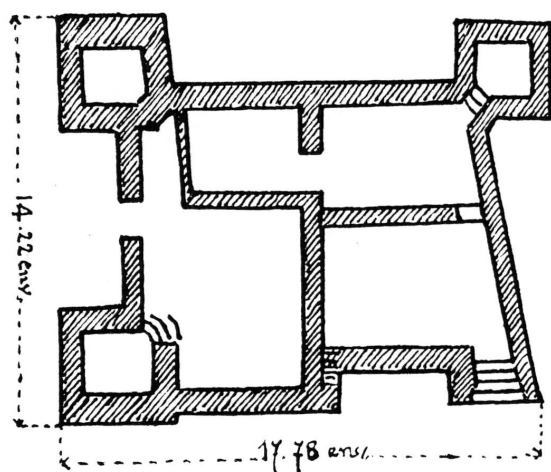


Fig. 3. Château de l'Ermitage à Monnetier vers 1855. D'après Charles Magnin

¹⁷ H. GOSSE, *M.D.G.*, t. IX, 1853, p. 4. Ch. MARTEAUX, *Revue savoissienne*, 1898, p. 133, et 1878, p. 62.

¹⁸ B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*, Genève, 1901, p. 153.

¹⁹ L. BLONDEL, *Le retranchement préhistorique de Sainte-Victoire sur le Vuache*, Geneva, t. XI, 1933, pp. 38 sq.

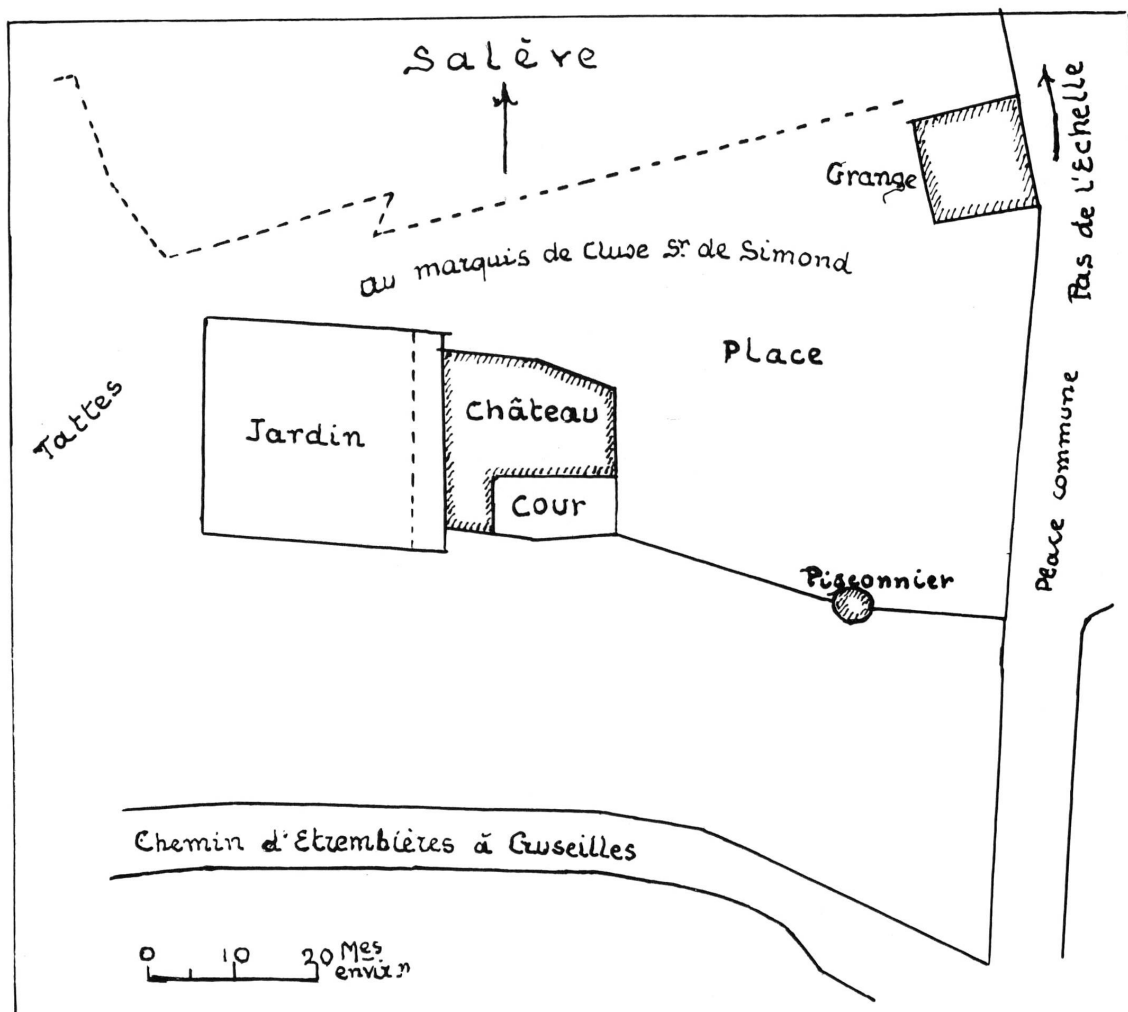


Fig. 4. Château de Cymont (Simond) en 1729

à l'ancienne.²⁰ Après la famille de Genève-Lullin l'Ermitage passe à Thomas de Graneri, auquel Victor-Amédée II inféode Monnetier-Mornex le 20 février 1682 et qui crée à son profit le marquisat de La-Roche.²¹ Mais à cette date l'Ermitage n'était plus qu'une ruine. Nous savons que le jeudi 30 et pénultième d'octobre 1589 « a esté bruslé la maison forte de Cornillon et l'ermitage de Lullin » par les troupes genevoises commandées par le capitaine Guignet.²²

Les de Graneri possédaient encore cette propriété en 1807. Ensuite elle passa entre les mains des familles Mouthon, Fazy, Bovet, de Genève. En 1855, les Bovet

²⁰ BLAVIGNAC, notes mss citées.

²¹ FORAS, *Armorial*, article Lullin-Genève, et article Graneri.

²² *Journal de du Villard* dans *M.D.G.*, t. XXXII, p. 294.

furent reconstruire le château sur le même emplacement. Il est devenu avec la famille Faurax une pension-restaurant. Depuis lors, il a reçu maintes destinations et, après la dernière guerre, il est redevenu un hôtel-restaurant.

Un croquis de 1855, avant la reconstruction des ruines, nous donne le plan de l'ancien Ermitage. Il dessinait en plan un quadrilatère avec, à trois angles, des tours carrées. Il mesurait environ 17 m 80 sur 14 m 25. La tour actuelle au couchant est sur les bases anciennes (fig. 2). De nombreux dessins de Linck, de Du Bois (1804), de Guigon nous donnent l'aspect de ces ruines campées au bord du précipice. On comprend qu'elles aient suscité à l'époque romantique de nombreuses légendes.

La maison forte de Cymont. La description de la région du Pas-de-l'Echelle et de son aspect au moyen âge serait incomplète si on ne tenait pas compte de la maison forte de Cymont (ou Simond), tombée dans l'oubli, qui commandait l'entrée du chemin de l'Echelle. Elle occupait la hauteur comprise entre la route nationale et le chemin montant au Pas-de-l'Echelle. Cet emplacement est en partie occupé par le préventorium, autrefois couvent ou pensionnat catholique des jeunes filles (fig. 4).

C'était un fief de l'ancienne famille chevaleresque de Villette. Elle serait citée d'après Guasco le 5 septembre 1304 au moment où Aimonet et Mermet de Villette en prêtaient hommage au comte de Genève.²³ Déjà auparavant cette famille possédait des terres dans toute cette région au pied du Salève. Les nobles de Villette sont souvent cités comme seigneurs de Cymont, entre autres Girard en 1382, puis Pierre qui y passe un acte en 1442. En 1565, le fils de Jean, Philibert, est obligé de vendre le château par condamnation pour dettes à No Jean Amidoux. Celui-ci lègue cette propriété à Danièle Rey et Etienne Martin-Dufresnoy qui en passent reconnaissance au duc de Savoie en 1658 et 1659. Ce Martin-Dufresnoy était aussi seigneur de Chuit, Esery, marquis de Cluses. Louis des Portes acquiert la maison le 25 mai 1722 pour la revendre à Pierre et Claude de la Fléchère le 21 octobre 1743 qui reconnaissent au roi pour cette terre en 1753 et 1770. Il ne faut pas confondre cette seigneurie avec celle que les de la Fléchère, comtes de Veyrier, avaient eue par héritage, celle du château des Terreaux ou de Châtillon à Etrembières.²⁴ Ils ont édifié en 1769 le château encore existant à Veyrier (Suisse) près de l'église.

La mappe de 1730 n'indique plus que des « mesures » pour la maison forte de Cymont encore en possession du marquis de Cluses, bien qu'à cette date il l'eût déjà vendue. Les de la Fléchère ne sont devenus comtes de Veyrier qu'en 1770.

Un plan un peu plus détaillé de Grosjean, de 1729, qui indique aussi le marquis de Cluses comme propriétaire, nous montre que ce château formait un quadrilatère irrégulier d'environ 10 à 13 m de largeur sur 21 m de longueur, avec au nord-est

²³ GUASCO, *Dizionario feudale...*, article Vayrier, pp. 1150, 1702; FORAS, *Armorial*, article Villette, pp. 632 et 633 et article AMIDOUX, suppl., p. 35.

²⁴ BLONDEL, *Les châteaux...*, p. 189.

une annexe de 6 à 7 m, sans doute une tour contenant l'escalier, ouvrant sur une cour ²⁵ (fig. 4).

C'est bien le dessin d'une maison forte, plutôt que d'un véritable château. Cependant c'était déjà une construction assez importante et l'irrégularité du plan montrerait qu'elle a subi des modifications au cours des âges.

La route nationale actuelle a remplacé l'ancienne voie d'Etrembières à Cru-sailles, qui passait près de la fontaine « dite de César »; son tracé actuel est plus près de la colline où s'élevait la maison forte de Cymont, qualifiée sur les plans de « château ».

Cette maison forte et les défenses montrent bien l'importance que l'on attachait au moyen âge à ce sentier du Pas-de-l'Echelle qui établissait une communication entre les deux versants du Salève.

²⁵ Archives d'Etat de Genève. Plans de Bossey, Sierne, Veyrier, pl. 24 du cadastre 38 (ancien 35). Ce plan n'a pas d'échelle indiquée.

